

LE SUD ET L'EST DE LA MÉDITERRANÉE : UN ESPACE ÉCONOMIQUE FRAGMENTÉ

VINCENT CAUPIN*

Dans le livre qu'il a dédié à la Méditerranée, Fernand Braudel (1993) a consacré de très belles pages à ce qui unit les différentes rives de la mer intérieure. Leurs caractéristiques climatiques et géographiques de même que leurs relations historiques ont façonné, selon l'historien, une unité physique et humaine commune à l'ensemble des rives. Aujourd'hui pourtant, d'un point de vue économique, elle apparaît divisée en deux grands ensembles bien distincts, selon que le rivage appartienne à l'Union européenne (UE) ou non. Les régions méditerranéennes d'Espagne, d'Italie, de France, de Slovénie et de Croatie ainsi que Chypre et Malte, appartenant toutes à l'UE, regroupent une population de l'ordre de 100 millions d'habitants et génèrent un PIB cumulé de l'ordre de 2 300 Md€. Il s'agit pour l'essentiel d'un ensemble économique unifié et fluide : l'intégration des différentes économies au sein d'un marché unique et, pour la majorité d'entre elles, leur appartenance à la zone euro et à l'espace Schengen facilitent grandement les échanges économiques et humains. Par contraste, le deuxième ensemble qui débute à la frontière gréco-turque et s'étend jusqu'au Maroc est un espace économique fragmenté regroupant des situations nationales hétérogènes dont il n'est pas aisé de

43

* Économiste, Agence française de développement (AFD). Contact : caupinv@afd.fr.

L'auteur remercie Lyliya Berrazouane pour son travail d'assistante de recherche dans la préparation de cet article. Les analyses et les conclusions de cet article sont formulées sous la responsabilité de son auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue de l'AFD.

dresser un panorama global qui évite l'écueil d'une juxtaposition de cas nationaux. Les caractéristiques et les trajectoires des économies méditerranéennes méridionales et du Levant diffèrent en effet du point de vue de leur taille, de leur niveau de développement, de la structure de leur secteur productif, de leur dotation en ressources naturelles, de leur dynamique au cours des deux dernières décennies, des stratégies de développement mises en place, etc. C'est pourtant à cet exercice périlleux qu'est dédié cet article. Il essaiera tout à la fois d'identifier les singularités nationales tout en cherchant à dégager des dynamiques régionales. Sur ce deuxième volet, il n'arrivera pas à éviter les simplifications, et les généralités énoncées au niveau régional trouveront toujours au moins un pays constituant une objection légitime. Le pari de l'article est alors de considérer que ce n'est pas parce qu'une analyse globale n'embrasse pas tout qu'elle le prive de son sens.

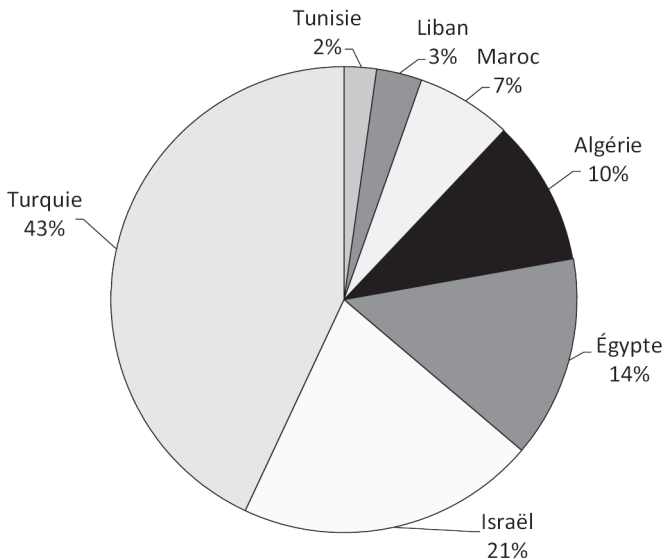
Ces précautions étant faites, voyons plus en détail le champ géographique couvert ici. Cet article a vocation à englober tous les pays ayant une côte méditerranéenne et n'appartenant pas à l'UE, exception faite de l'Albanie et du Monténégro, les deux petites poches balkaniques encore enserrées entre l'UE et la Méditerranée qui, tôt ou tard, devraient rejoindre le bloc européen. Ces pays seront regroupés ici sous l'appellation générique de pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée (PSEM). 315 millions d'habitants y vivent (4 % de la population mondiale), la Turquie et l'Égypte constituant les deux poids lourds démographiques avec 57 % de la population de la région. Deux pays, la Libye et la Syrie, sont en guerre civile depuis le début de la décennie 2010 conduisant à une absence quasi totale d'informations et de données fiables sur leurs économies ; ils ne sont ici abordés qu'à la marge (cf. encadré 1 *infra*) et intégrés dans les statistiques globales que dans les (rares) cas où les données existent. De même, le cas très spécifique des Territoires Palestiniens n'est pas traité dans cet article dans la mesure où son poids économique est anecdotique (représentant moins de 1 % du PIB de la région), alors que sa situation particulière nécessiterait quasi systématiquement un traitement à part. Cela nous laisse avec un groupe de sept pays sur lequel portera l'essentiel de l'analyse : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, Israël, le Liban et la Turquie.

Les PSEM génèrent un PIB agrégé d'environ 1 600 Md€, représentant 2,1 % de la création de richesse mondiale aux prix de marché (et 3,8 % en parité de pouvoir d'achat) et 70 % de l'activité économique générée par le rivage Nord. La Turquie et Israël sont les deux principales économies de la région contribuant à près des deux tiers à la création de richesse régionale (cf. graphique 1 *infra*), la Turquie représentant à elle seule 43 % du PIB régional. L'Égypte, l'Algérie et le

Maroc sont des économies régionales de moyenne envergure (respectivement 220 Md€, 150 Md€ et 100 Md€), alors que le Liban et la Tunisie sont des économies de taille marginale, y compris à l'échelle régionale. Dans l'ensemble des pays (à l'exception d'Israël), le secteur informel a un poids important, qui donne lieu à des estimations par les services statistiques plus ou moins précises. Une analyse par niveau de développement, mettant en parallèle l'indicateur de développement humain (IDH) et le PIB/habitant (cf. graphique 2 *infra*), conduit à distinguer deux groupes de pays : Israël et la Turquie, d'une part, et les cinq autres pays, d'autre part. La Turquie et Israël sont les deux seuls membres de l'OCDE de la région et ont des structures de production industrielle et de services de moyenne à haute productivité. Israël est classé comme un pays à niveau de revenu élevé par la Banque mondiale et présente un niveau de vie et d'IDH proches de ceux constatés dans l'UE. La Turquie fait partie de la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure (PRITS) et a un niveau d'IDH de 0,8. Les autres pays sont pour leur part classés dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (PRITI), et présentent des niveaux de PIB/habitant en PPA allant de 7 500 dollars (Maroc) à 13 500 dollars (Algérie), à l'exception du Liban, classé comme PRITS, mais dont les caractéristiques et les dynamiques propres le rapprochent plus des PRITI.

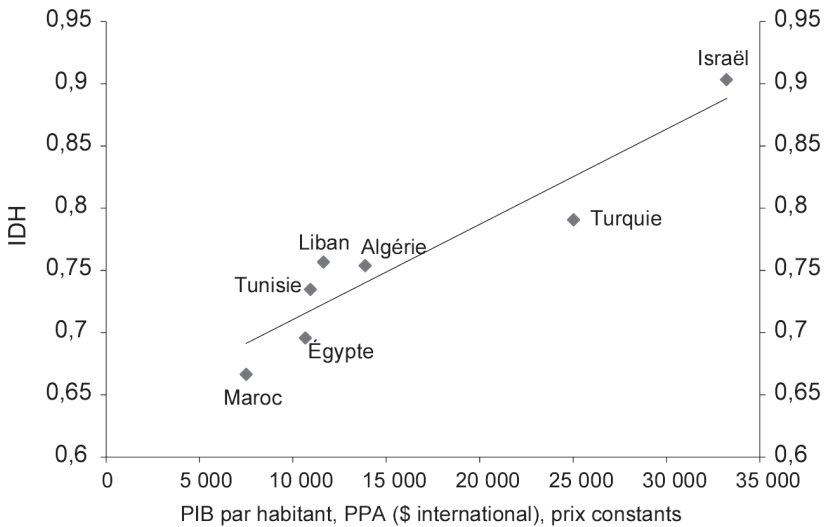
45

Graphique 1
Répartition du PIB régional, prix courants, 2018



Source : World Economic Outlook, FMI.

Graphique 2
IDH et PIB/habitant, 2017



Sources : HDI, Nations unies ; WDI, Banque mondiale.

46

La structure de l'article est la suivante : la première partie retrace les grandes évolutions macroéconomiques au sein de la région au cours des deux dernières décennies, la seconde partie analyse les caractéristiques et les enjeux macroéconomiques au niveau national et la troisième partie met en exergue plusieurs défis communs auxquels la majorité des pays de la région sont confrontés.

LES DYNAMIQUES MACROÉCONOMIQUES DEPUIS 2000

Une analyse économique de la région depuis 2000 conduit à dissocier deux périodes bien distinctes : une période d'amélioration progressive de la situation macroéconomique pour l'ensemble des pays de la région sur la première décennie, affermissement qui est progressivement remis en cause sous le triple choc de la crise financière internationale de 2008 et de la crise européenne qui lui succède, des bouleversements politiques à partir des printemps arabes (2011) et de la baisse des prix des hydrocarbures à partir de 2015. Ces trois chocs négatifs entraînent une rupture structurelle dans les trajectoires de développement économique pour la Syrie et la Libye bien sûr, mais aussi pour l'Algérie, l'Égypte, le Liban et la Tunisie.

Avant d'y revenir plus en détail, regardons le paysage des économies régionales au tournant du millénaire. Les PSEM d'Afrique du Nord (à l'exception de la Libye) sortaient de plus d'une décennie de réformes économiques douloureuses autour de programmes de stabilisation macroéconomique et de réformes structurelles, le plus souvent adossées à des programmes avec le FMI (Fonds monétaire international). L'objectif était de mettre un terme à l'impasse économique du modèle qui avait été privilégié au moment des indépendances, à savoir la promotion de la substitution aux importations autour d'un État principal acteur du développement. Les programmes de réformes économiques s'étaient attelés à renforcer la place dévolue aux mécanismes du marché, à faciliter les échanges de biens avec l'extérieur et à laisser plus de place au secteur privé, via la promotion des accords commerciaux, notamment avec l'UE, l'ouverture aux investissements directs étrangers (IDE), le réalignement des taux de change pour favoriser la compétitivité économique, la privatisation des entreprises publiques et des réformes fiscales. Au Levant, le Liban sortait progressivement des ravages de la guerre civile à la suite des accords de Taëf ; la Turquie avait connu une décennie 1990 ponctuée de crises financières dont la dernière en 2001 avait été particulièrement forte (Bellocq et Caupin, 2005). Enfin Israël subissait les effets négatifs de la crise dot-com de 2001, compte tenu d'une économie très dépendante des nouvelles technologies.

Après ces années de crise, s'engage à partir de 2002 un cycle faste pour l'ensemble des pays de la région, tiré par un contexte international porteur et par les effets bénéfiques des réformes engagées dans les années précédentes. Les PSEM profitent de la forte dynamique économique au sein de l'UE, premier débouché à l'exportation, mais aussi source de transferts monétaires de la diaspora. De même, la hausse des cours des matières premières, qui débute en 2003 stimulée par la gloutonnerie chinoise et qui va durer une décade, profite aux pays exportateurs de la région (hydrocarbures pour l'Algérie, l'Égypte, la Syrie et la Libye ; phosphates pour la Tunisie et le Maroc) via un choc positif des termes de l'échange. La Turquie bénéficie pour sa part de l'ouverture du processus d'adhésion à l'UE, qui sert d'ancrage à sa politique économique et facilite la mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance économique : remise en cause de l'interventionnisme étatique, indépendance de la banque centrale, privatisation et libéralisation de l'économie, etc.

Dans ce contexte favorable, l'ensemble des pays de la région rentre dans un cercle économique vertueux. Le régime de croissance s'accélère et devient significativement supérieur à la croissance démographique permettant d'engager un processus d'amélioration du niveau de vie.

Cette croissance favorise l'assainissement du cadrage macroéconomique d'autant que des politiques monétaires et fiscales plus judicieuses permettent une maîtrise de l'inflation (à l'exception notable de l'Égypte). Les déficits budgétaires se résorbent dans tous les pays de la région entre 2002 et 2008, l'Algérie dégageant même un excédent budgétaire grâce à ses larges recettes d'exportations d'hydrocarbures. Cette résorption des déficits permet aux PSEM de réduire leur endettement public, alors que l'amélioration des équilibres de la balance des paiements favorise une diminution de la dette extérieure. Les marges budgétaires conduisent à la mise en place de politiques favorisant l'investissement en infrastructures, éducation et santé ainsi que la consommation interne (prix subventionnés des produits de base alimentaires et énergétiques, hausse des salaires du secteur public). Sur la période, la région connaît une augmentation de l'espérance de vie, une progression des taux de scolarisation et une réduction du niveau de pauvreté.

Cette dynamique positive commence toutefois à s'étioler dès la fin de la décennie 2000. Les trois chocs qui frappent successivement la région (cf. *supra*) ont certes des implications différentes suivant les pays, mais entraînent globalement un net ralentissement des performances économiques de la région : le taux de croissance annuel moyen de la région s'élève à 4,5 % entre 2011 et 2018, contre 5,7 % entre 2002 et 2007. Le taux de croissance régional sur la période 2011-2018 est par ailleurs tiré par la dynamique propre de la principale économie de la zone, l'économie turque ; hors Turquie le taux de croissance annuel moyen n'est que de 3,2 %.

La crise financière de 2008 est avant tout une crise des économies avancées. Les PSEM n'en sont certes pas restés immunes : pendant les quelques mois très incertains de la fin de 2008-2009, les *spreads* s'envolent et la grande récession mondiale de 2009 frappe également la Turquie (récession de 5 %). Mais les économies de la région n'ont pas ou peu d'expositions sur les *subprimes* et aucun n'est touché par une crise bancaire. La crise a même un temps des effets positifs via la baisse des taux d'intérêt internationaux, d'une part, et les politiques monétaires non conventionnelles de la Federal Reserve (Fed) et de la BCE (Banque centrale européenne), d'autre part, qui se diffusent aux pays émergents en injectant de la liquidité internationale. Pour autant, assez rapidement, le ralentissement marqué des économies avancées, et tout particulièrement des économies européennes atteintes durablement et premiers débouchés de la plupart des PSEM, impacte les économies réelles sud et est méditerranéennes via l'essoufflement de la demande et de l'épargne externes. Outre l'impact sur les exportations, les PSEM subissent le ralentissement des investissements directs étrangers (IDE),

la baisse des recettes touristiques et celle des transferts de fonds des migrants en provenance des pays du Golfe (Liban et Égypte) et de l'Europe (Maroc, Algérie et Tunisie). La crise des dettes souveraines européennes à partir de 2011, qui prend rapidement la forme d'une crise existentielle pour le projet européen, conduit par ailleurs l'UE à se recentrer sur elle-même rendant beaucoup plus improbable son élargissement à la Turquie, pays qui sous l'effet également de ses dynamiques propres se détourne progressivement de la perspective d'adhésion.

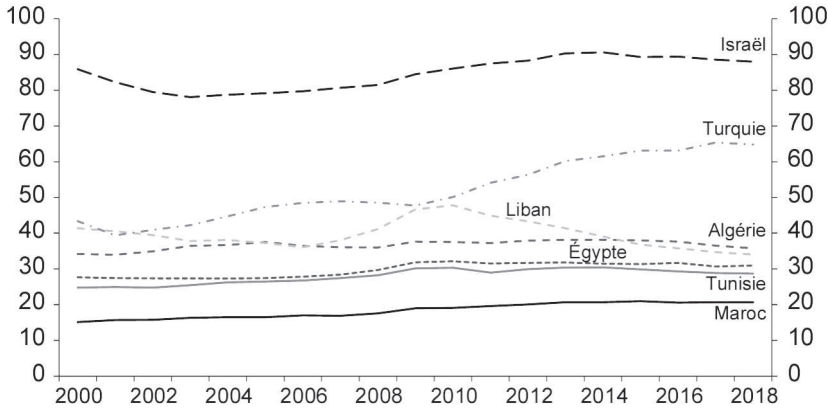
Les prémisses de ralentissement économique jouent très certainement leur rôle dans le déclenchement des troubles politiques qui émaillent la région à partir de 2011 et qui trouvent leurs fondements dans des causes beaucoup plus profondes : incapacité à générer une croissance économique suffisamment créatrice d'emplois pour absorber l'arrivée massive de jeunes sur le marché du travail, perception d'inégalités croissantes et exacerbation des positions rentières, corruption, dé-légitimation des pouvoirs en place et aspirations démocratiques. La révolution des jasmins en Tunisie, la révolution égyptienne et *a fortiori* les guerres civiles en Libye et en Syrie modifient structurellement le paysage politique et, par ricochet, l'environnement économique. Les deux guerres civiles éteignent les économies syrienne et libyenne (cf. encadré 1), mais touchent également les économies voisines ; la dégradation du cadre sécuritaire régional constitue ainsi l'un des facteurs récessifs. Les exportations tunisiennes et égyptiennes vers la Libye décroissent fortement. Le Liban et la Turquie doivent gérer des afflux très significatifs de réfugiés. Dans les pays engagés dans des processus de transition démocratique (Égypte, Tunisie), par nature ponctués de soubresauts, les acteurs économiques subissent un accroissement de l'incertitude, une dégradation des conditions d'exercice de leur activité sur leur marché intérieur et le désintérêt des touristes européens qui se détournent du sud de la Méditerranée à mesure que les conditions de sécurité se détériorent (attentats en Tunisie, etc.). Les nouveaux gouvernements tunisiens et égyptiens installés à la suite des révolutions privilégient le politique à l'économie : les subventions sur les produits alimentaires et énergétiques sont maintenues ou renforcées, les emplois et les salaires du secteur public augmentés, notamment en Tunisie. Si le Maroc et l'Algérie ne connaissent pas de troubles politiques d'ampleur, les deux pays optent pour des choix économiques, et notamment une politique budgétaire, permettant d'apaiser les revendications sociales et politiques. Les finances publiques se dégradent ainsi un peu partout (sauf en Turquie et en Israël) tant du fait de la hausse des dépenses que du tarissement des recettes budgétaires et entraînent une hausse rapide de l'endettement public pour l'Égypte, le Maroc, la Tunisie et l'Algérie.

À ces deux chocs vient s'ajouter celui de la baisse des prix des matières premières, et tout particulièrement du pétrole à partir de 2015. Il touche avant tout les économies très liées aux hydrocarbures. En Libye et en Syrie, la baisse de la manne pétrolière vient s'ajouter aux maux de la guerre civile. L'Algérie se retrouve subitement avec un double déficit – budgétaire et externe – supérieur à 10 % du PIB que le pays finance dans un premier temps sans difficulté grâce à l'épargne accumulée pendant les années de cours élevés. Mais le caractère durable de la baisse des cours menace à moyen terme son modèle économique basé sur une redistribution de la manne pétrolière aux ménages via des mécanismes de subventions de nombreux biens. L'Égypte, moins dépendante que les économies précitées, subit également ce nouveau choc négatif qui, venant s'ajouter aux chocs précédents, se traduit par une crise économique d'ampleur ; cette dernière facilite l'acceptation sociale du retour des militaires au pouvoir à partir de 2014. Le Liban, s'il n'est pas exportateur de pétrole, a bénéficié du recyclage des pétrodollars dans son système bancaire entre 2008 et 2012 qui ont contribué à un boom immobilier. Le pays entre ensuite dans une phase de ralentissement marqué et de baisse progressive de la confiance des investisseurs qui le contraint à avoir de plus en plus de difficulté à financer son déficit de la balance des paiements courant abyssal (25 % du PIB).

50

Au total, alors qu'au cours de la décennie 2000, tous les pays de la région (à l'exception d'Israël) étaient engagés dans un processus de convergence économique avec l'UE – mesuré par le ratio « PIB/tête » (cf. graphique 3 *infra*) – cette dynamique s'est arrêtée au cours de la décennie suivante. Entre 2010 et 2018, l'Algérie, l'Égypte, la Tunisie et le Liban ont connu un accroissement des écarts de richesse par habitant par rapport au bloc européen. Pour le Maroc et Israël, ce ratio a été quasi stable. Le Maroc a réussi à garder une stabilité politique et économique et su entreprendre des réformes courageuses en matière de finances publiques (notamment de réduction des subventions) au cours de la deuxième moitié de la décennie afin de rééquilibrer son cadrage macroéconomique. L'économie israélienne a pu maintenir un rythme de croissance significatif. L'économie turque enfin est un cas à part dans la région. C'est le seul pays de la zone à avoir maintenu et même accéléré sa convergence économique avec l'UE sur la décennie 2010, avec une croissance annuelle moyenne de 5 % par an. Toutefois, cette trajectoire singulière a été tirée sur la fin de la période considérée par un *boom* du crédit et un accroissement de ses déséquilibres externes et s'est interrompue avec la crise de change de l'été 2018 (cf. *infra*).

Graphique 3
Évolution des PIB par habitant (PPA)
 (en % du PIB par habitant de l'UE)



Source : calcul de l'auteur à partir de la base de données WED du FMI.

UNE MOSAÏQUE DE DÉFIS MACROÉCONOMIQUES

Cette partie présente un état des lieux à la fin de 2019 des principales caractéristiques et les défis macroéconomiques des différents PSEM. Elle fait ressortir des situations très spécifiques à chacun des pays, avec en toile de fond l'accentuation des déséquilibres. Cet exercice est proposé par ordre décroissant de taille des pays de la région.

Comme mentionné *supra*, l'économie turque se distingue du reste des pays de la région à la fois par sa taille et sa dynamique de forte croissance qui s'est maintenue au cours des deux dernières décennies. Alors que la Turquie représentait 1,25 % du PIB mondial en parité de pouvoir d'achat en 2001, sa part est de 1,7 % en 2018. La demande externe a joué un rôle important dans les performances turques sur la décennie 2000, mais c'est essentiellement la demande interne – stimulée par un *boom* du crédit bancaire – qui a tiré la croissance depuis 2010 au point de générer des déséquilibres externes d'ampleur (déficit du compte courant de la balance des paiements et détérioration rapide de la position externe nette). Ces déséquilibres ainsi que la détérioration du contexte politique national et régional ont conduit l'économie turque dans une phase de turbulences depuis 2018. La crise de change de l'été 2018 est à la fois la conséquence de la montée des déséquilibres externes conduisant l'économie turque à être dépendante de l'épargne étrangère et de la détérioration du contexte politique et de gouvernance qui a érodé la confiance des investisseurs étrangers. Elle marque très certainement une rupture structurelle dans le régime de croissance de la Turquie. Les deux prin-

cipaux points de fragilité de l'économie portent sur (1) l'importance de sa dette externe (majoritairement privée) à maturité courte exposant le pays à un risque de refinancement significatif dans un contexte où les réserves de change brutes sont insuffisantes et (2) le secteur bancaire, dont le bilan agrégé s'est très nettement accru au cours de la dernière décennie et pour lequel l'impact du ralentissement économique en cours sur les bilans bancaires est à ce stade peu lisible. Le pays bénéficie par contre d'une situation budgétaire relativement saine avec un endettement public faible (30 % du PIB à la fin de 2018).

L'économie israélienne est parvenue à dégager un rythme de croissance annuel moyen de 3,7 % depuis le milieu des années 2000 – l'un des rythmes les plus soutenus des pays de l'OCDE – grâce à la croissance de la population en âge de travailler et à des gains de productivité. Le développement des secteurs de haute technologie, favorisé par le niveau élevé des dépenses en recherche et développement (4 % du PIB) est en partie à l'origine de ces performances. Le taux de chômage est très faible (4 %). Les performances à l'exportation, facilitées par la signature d'accords de libre-échange avec les États-Unis et l'UE entre autres, sont une contribution importante à l'activité et le pays dégage un excédent structurel de sa balance des paiements courants. Le cadrage macroéconomique ne laisse pas apparaître de vulnérabilités significatives, même si le déficit budgétaire s'est accru ces dernières années (à 3,5 % du PIB) malgré la bonne conjoncture économique et conduit à une hausse de l'endettement public (58 % du PIB). Le système bancaire israélien ne présente pas de vulnérabilités apparentes, dispose d'un niveau adéquat de capitalisation, de profit et de qualité du portefeuille de prêts et joue son rôle de financement de la croissance économique.

L'Égypte, en proie à des déséquilibres macroéconomiques structurels, a frôlé la crise de la balance des paiements en 2015-2016 et s'est alors résolue à solliciter un programme auprès du FMI. Elle a depuis adopté des réformes structurelles d'ampleur contribuant à restaurer les équilibres macroéconomiques : introduction de la TVA en 2016, réforme des subventions à l'énergie, libéralisation du régime de change avec l'adoption d'un régime flottant qui a entraîné une dépréciation de la livre égyptienne de plus de 50 % face au dollar. L'inflation élevée qui a suivi (pic à plus de 30 % au milieu de 2017) a érodé le pouvoir d'achat de la population, notamment des plus vulnérables. Ces différentes mesures semblent aujourd'hui porter leurs fruits avec un retour de la croissance à un rythme de 5 %-6 %, un rééquilibrage externe, un déficit budgétaire qui est repassé sous les 10 % du PIB et une dette publique en diminution rapide même si, à près de 90 % du PIB, elle reste soumise à des risques significatifs. La nette progression des indicateurs

macroéconomiques ne doit pourtant pas masquer que la pauvreté a augmenté et qu'une large partie de la classe moyenne ne bénéficie pas des filets de protection sociale. Dominé par de grandes banques publiques, le système bancaire est liquide, bien capitalisé, rentable avec des taux de prêts non performants relativement faibles et bien provisionnés. Les titres souverains représentent toutefois une part significative de l'actif bancaire agrégé, générant un effet d'éviction au détriment du financement du secteur privé.

L'économie algérienne, très dépendante des recettes budgétaires et des devises tirées des exportations d'hydrocarbures, est durablement fragilisée par la chute des cours du pétrole, alors que les autorités n'ont pas voulu ou pu prendre les mesures économiques qu'imposait le choc négatif des termes de l'échange. Le rythme de croissance a été divisé par deux par rapport à la première moitié de la décennie. Malgré la forte réduction de l'investissement public, le déficit budgétaire demeurait supérieur à 10 % du PIB en 2018 et son financement devient de plus en plus difficile, alors que l'épargne budgétaire accumulée pendant les années de cours du pétrole élevés dans le Fonds de régulation des recettes est épuisée depuis 2017 et que le recours au financement monétaire qui a pris le relais est susceptible d'engendrer des déséquilibres macroéconomiques d'ampleur. Le déficit du compte courant de la balance des paiements est également proche de 10 % du PIB en 2018 ; il continue d'être financé par prélèvement sur les réserves de change qui restent conséquentes même si leur rythme de déplétion est important (seize mois d'importation à la fin de 2018 alors qu'elles représentaient 35,4 mois en 2013). Des réformes économiques d'ampleur apparaissent incontournables à un horizon de deux-trois ans au plus tard ; leur faisabilité politique dépendra de l'issue du rapport de force engagé depuis février 2019 entre les manifestants et le pouvoir en place. Le secteur bancaire algérien est dominé par les banques publiques qui concentrent près de 90 % du portefeuille de prêts bancaires, alors que le crédit bancaire au secteur privé reste nettement en deçà des moyennes régionales constituant l'un des facteurs limitant l'essor de l'investissement privé.

Dans l'environnement régional mouvementé, le Maroc se distingue par sa relative stabilité. Le régime de croissance a ralenti depuis 2012 pour s'établir à 3,3 % en moyenne sur 2012-2018 ; ce ralentissement a conduit le chef de l'État à lancer en 2018 des réflexions nationales pour repenser le modèle de croissance du pays. Sur le plan des fondamentaux macroéconomiques, les vulnérabilités externes et budgétaires ont eu tendance à se réduire depuis 2012, aidées par le choc positif des termes de l'échange qu'a constitué pour un pays importateur la baisse des cours du pétrole. Un processus de consolidation budgétaire a été

amorcé via la suppression des subventions aux produits pétroliers, permettant de ramener le déficit public à 3,7 % du PIB en 2018. La dette publique est élevée, 84 % du PIB à la fin de 2018, mais elle est majoritairement libellée en monnaie locale et est jugée résiliente à plusieurs types de chocs par le FMI. Sur le plan des équilibres externes, le déficit du compte courant s'est réduit tendanciellement depuis 2012 et a été de -4,5 % du PIB en 2018. En décembre 2018, les autorités ont renouvelé pour deux ans la ligne de précaution, dont ils disposent auprès du FMI depuis 2012, qui leur permettrait de faire face à un éventuel choc macroéconomique. Le secteur financier marocain est relativement développé par rapport aux pays de la sous-région et remplit bien son rôle de pourvoyeur de financements à l'économie.

Depuis la révolution de 2011, la Tunisie connaît des déséquilibres majeurs matérialisés par le décrochage de son rythme de croissance et la dégradation de ses comptes publics et externes, dans un contexte de vulnérabilités sur le front de l'emploi et d'inégalités territoriales qui alimentent les revendications sociales. Le pays est sous-programme avec le FMI depuis 2016 et a entrepris des réformes pour réduire son déficit budgétaire (-4,6 % du PIB en 2018). Les nouvelles autorités issues des élections de 2019 héritent d'une situation macroéconomique complexe et doivent mener des efforts majeurs de consolidation budgétaire s'ils ne veulent pas mettre davantage en péril la soutenabilité de la dette publique (77 % du PIB en 2018, 89 % avec les garanties publiques), dont plus de 70 % sont libellés en devises. La dépréciation du dinar accroît les tensions sur ce stock de dette publique, contribue à détériorer la position extérieure nette très négative (-143 % du PIB) et pèse sur le pouvoir d'achat des ménages. Ces déséquilibres conduisent aujourd'hui la Tunisie à être dépendante des décisions prises par la communauté financière internationale ; le résultat des négociations pour un nouveau programme avec le FMI en 2020 aura un impact déterminant sur la stabilité macroéconomique. Le secteur bancaire y est peu diversifié et peu performant, alors que ses vulnérabilités ont été exacerbées par la transition politique. Les faiblesses se concentrent sur les banques publiques dont les indicateurs de performance sont nettement plus dégradés que ceux des banques privées. La recapitalisation/restructuration des banques publiques est en cours, de même que la mise aux normes de l'environnement bancaire et le renforcement de la supervision.

Dans ce contexte régional de défis macroéconomiques d'ampleur, le Liban est certainement le pays confronté aux déséquilibres les plus aigus. Depuis 2011, la dégradation de la situation politique interne et la crise syrienne ont fragilisé l'activité économique : le Liban a connu plusieurs vacances de pouvoir et l'accueil de 1,5 million de réfugiés (un

quart de la population) a accru les tensions préexistantes sur les dépenses publiques. La croissance est atone depuis 2011 et le Liban est le seul pays de la région non en guerre dont le PIB par habitant est engagé dans une dynamique marquée de divergences par rapport à celui de l'UE (cf. graphique 3 *supra*). Les finances publiques sont sous tension, l'État est l'un des plus endettés au monde (151 % du PIB, avant prise en compte des passifs contingents qui sont non connus, mais probablement significatifs) et sa dette présente des risques élevés de non-soutenabilité. Les manifestations engagées en octobre 2019 contestant simultanément la légitimité de la classe politique et l'emprise du secteur bancaire sur l'économie libanaise semblent annoncer la fin d'un modèle économique et financier très particulier où le déficit structurel du compte courant de la balance des paiements était majoritairement financé par les afflux de liquidités apportés par les non-résidents dans le système bancaire libanais. L'interconnexion entre le souverain et le secteur bancaire libanais, qui détient l'essentiel de la dette publique (cf. article de Charbel Nahas), conduit à des développements intrinsèquement liés entre l'État et le secteur bancaire.

Ce tour d'horizon régional fait apparaître que tous les pays de la région, à l'exception du Maroc et d'Israël, sont confrontés à des problèmes macroéconomiques majeurs. Si l'ampleur et les caractéristiques de ces déséquilibres varient suivant les pays, aucun des gouvernements en place dans ces pays dans les prochaines années ne pourra s'exonérer d'une politique économique visant à les résorber sous peine de risquer un ajustement désordonné.

Syrie et Libye : des économies éreintées par la guerre civile

Les guerres civiles libyenne et syrienne ont des conséquences dévastatrices sur les deux économies.

Les canaux de transmission de la crise politique sur l'économie sont de plusieurs ordres.

- Pertes humaines et déplacement de population. La population syrienne est passée de 21 millions en 2010 à 18,5 millions en 2017, soit une baisse de 15 %. De plus, on comptait environ 12 millions de déplacés en raison du conflit. Les conflits affectent également le niveau de vie et le taux de pauvreté : les destructions d'emplois, la dégradation de la qualité de l'éducation et du système de santé, entre autres, ont des impacts considérables sur les conditions de vie des populations, dont on ne peut toutefois connaître l'ampleur faute de pouvoir les mesurer.

– Destruction des infrastructures et du capital physique. Routes, logements, écoles, hôpitaux, infrastructures sanitaires, de fourniture d'électricité et d'eau ; dans certaines parties des territoires syrien et libyen, quasiment toutes les infrastructures ont été détruites par la guerre. Les infrastructures nécessaires pour la production agricole et pétrolière, ainsi que les usines industrielles n'ont pas été épargnées et leur dégradation implique des répercussions directes sur les recettes fiscales et les exportations des pays.

– Dégradation de la gouvernance économique et des institutions. En perdant le contrôle sur de larges parties du territoire, l'État central réduit la portée de ses décisions de politique économique, de même que sa capacité à lever l'impôt. Les groupes armés d'opposition deviennent un nouvel acteur économique en détournant certaines productions et en captant les rentes économiques associées. De surcroît, les conflits entraînent de fortes pressions sur le niveau des prix et sur le taux de change des deux monnaies.

Le PIB syrien est ainsi estimé avoir diminué de 63 % entre 2011 et 2016 et le PIB libyen de 50 % entre 2010 et 2016.

TROIS DÉFIS COMMUNS

Au-delà des spécificités mises en avant dans la partie précédente, les PSEM font face à trois défis communs importants : les pays commercent peu entre eux, ils ont des structures productives peu diversifiées et peu sophistiquées et ils connaissent des dysfonctionnements significatifs sur leur marché de l'emploi.

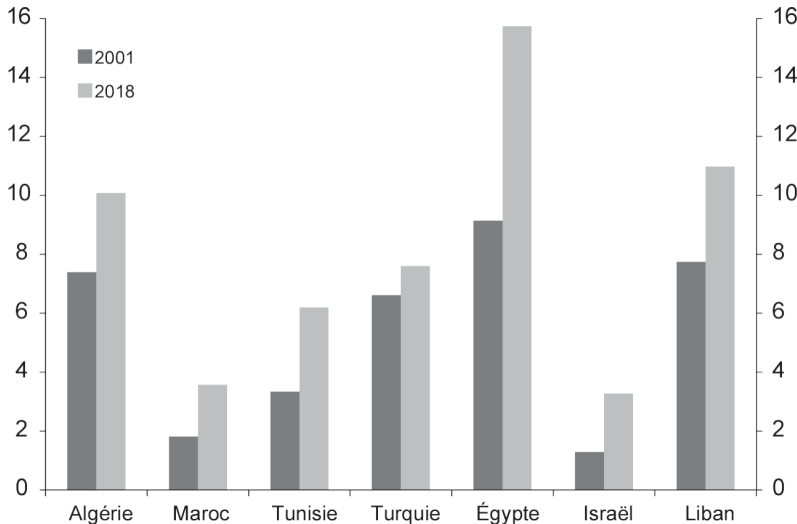
Une faible intégration régionale

À l'exception du Liban et d'Israël, le principal partenaire commercial des pays de la région est l'UE. L'UE est notamment le marché de destination privilégié des pays du Maghreb : elle accueille 74 % des exportations tunisiennes, 66 % des exportations du Maroc et 58 % des exportations de l'Algérie. Plus de 50 % des exportations turques sont à destination de l'UE. Les relations économiques privilégiées entre les deux rives ont donné naissance au partenariat euro-méditerranéen promu par les accords de Barcelone (1995). Toutefois, si le partenariat a permis l'accroissement des échanges commerciaux, il n'a pas contribué à impulser la dynamique de convergence escomptée.

Le commerce intrarégional (mesuré ici sur les exportations) entre les PSEM est par contre faible. Il représente en moyenne 8,2 % du commerce des pays de la région en 2018, ce qui en fait l'une des régions économiques les moins intégrées au monde. À titre de comparaison, les

exportations intra-Mercosur représentent 18 % du commerce total de la zone, celui de l'UE 64 %, et celui de l'ASEAN (Association of Southeast Asian Nations) 24 %. Si les échanges entre PSEM demeurent limités relativement aux différentes régions du monde, ils ont tout de même cru entre 2001 et 2018 pour tous les pays considérés (cf. graphique 4). L'Égypte est le pays de la région qui exporte le plus à destination de la région (16 % de ses exportations en 2018), alors qu'Israël est le pays ayant les échanges intrarégionaux les plus faibles (3 % de ses exportations totales).

Graphique 4
Exportations intrarégionales, 2001-2018
(en % du total des exportations)



Source : ITC.

Plusieurs facteurs contribuent au manque d'intégration régionale. Tout d'abord, il n'existe pas de zone de libre-échange et les tentatives dans cette direction (à l'instar de l'Union du Maghreb Arabe) ont échoué sur les divergences politiques majeures entre les pays de la région. La frontière entre l'Algérie et le Maroc est fermée depuis 1994 et le conflit entre Israël et les pays arabes empêche le fonctionnement naturel des complémentarités économiques. Au-delà de droits de douane élevés, les barrières non tarifaires – complexité des règles d'origine, lourdeur des processus administratifs, coût et durée du transport associée à l'absence d'infrastructures transfrontalières, etc. – découragent les échanges et les investissements intrarégionaux. L'absence d'un environnement des affaires favorable et de grands groupes industriels qui chevauchent les frontières y contribue également.

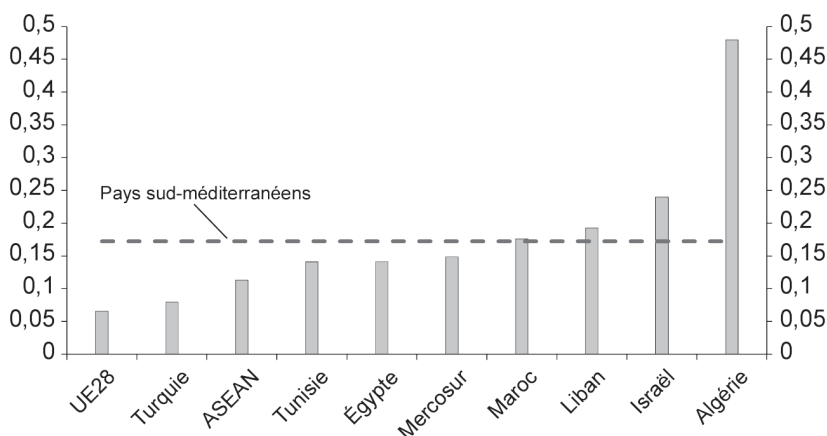
La faible intégration régionale constitue un handicap économique sérieux pour les pays de la région, représentant des opportunités « non matérialisées » pour les entreprises avec des partenaires économiques naturels. La littérature économique (Siroën, 2004, par exemple) a montré que les pays appartenant à une même zone géographique présentent, toutes choses égales par ailleurs, des relations économiques plus intenses qu'avec le reste du monde, compte tenu d'une « intégration naturelle » impliquée par les proximités historiques, culturelles, religieuses ou linguistiques. Les marchés sud-méditerranéens étant relativement de petite taille, la fragmentation politique de la région empêche l'établissement de chaînes de valeur régionales que permettraient les complémentarités économiques des pays. Cette fragmentation contribue au niveau faible de l'investissement des entreprises.

La faible diversification des secteurs productifs

Les économies des PSEM présentent des structures différentes, mais, à l'exception de la Turquie, elles souffrent toutes d'une faible diversification de leur secteur productif. L'indice de concentration de la Cnuced (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) calculé sur les exportations est ainsi significativement plus important pour les PSEM (0,17) que pour les pays de l'UE (0,07), de l'ASEAN (0,11) ou du Mercosur (0,15) (cf. graphique 5 *infra*). Sans surprise, l'Algérie est l'économie la plus concentrée de la région avec un indice égal à 0,5, compte tenu du caractère prééminent de ses exportations d'hydrocarbures. Mais l'indice de concentration d'Israël est également élevé, compte tenu de sa spécialisation dans les technologies à forte valeur ajoutée. Pour les autres pays de la région, on constate une forte concentration autour de certains secteurs traditionnels comme le textile, l'agroalimentaire et le tourisme.

Cette situation de faible diversification est un handicap dans la mesure où elle expose les pays à des chocs de prix et de volumes sur leurs secteurs de concentration, chocs qui peuvent rapidement générer des tensions macroéconomiques ; on l'a vu sur la dernière décennie pour l'Algérie et les cours du pétrole ou pour la Tunisie et l'Égypte quand les turbulences politiques ont détourné les touristes européens de la région. Elle contribue probablement également aux faibles gains de productivité des économies régionales qui expliquent le ralentissement de la croissance de la région au cours de la décennie 2010. En plus de diluer les risques, un secteur productif diversifié crée effectivement des effets de diffusion (*spillovers*) entre secteurs contribuant à une hausse de la productivité (Hausmann *et al.*, 2007). Ce n'est pour l'essentiel pas le cas dans la région où les activités économiques relèvent davantage d'une logique d'avantage comparatif acquis (Mezouaghi, 2010).

Graphique 5
Concentration des exportations, 2018 (indice Herfindahl-Hirschmann)



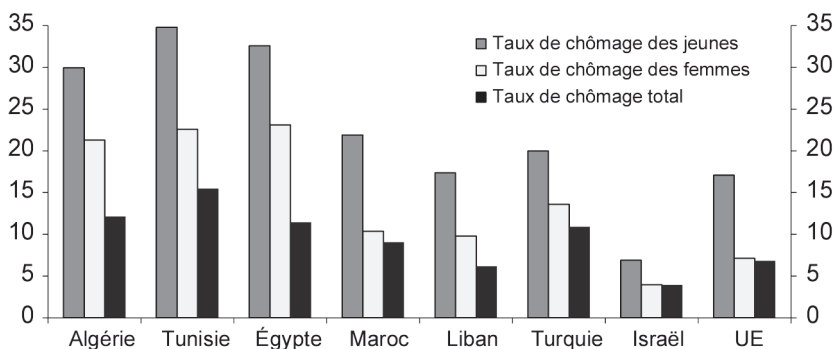
Source : Chuced.

Des marchés du travail peu inclusifs

La région présente un taux d'emploi anormalement faible à 54 %, tandis que la moyenne mondiale est de 67 % (cf. graphique 6). Ce faible taux d'emploi s'explique principalement par une participation limitée des femmes à la vie active (les taux d'emplois des hommes sont par contre assez proches de la moyenne mondiale). Les taux de participation de ces femmes vont ainsi de 16 % en Algérie à 37 % en Turquie en 2018, contre une moyenne mondiale de 53 %. Seul Israël se distingue avec un taux de participation des hommes et des femmes assez similaire.

59

Graphique 6
Taux de chômage des jeunes (15-24 ans) et des femmes et taux de chômage total, 2018

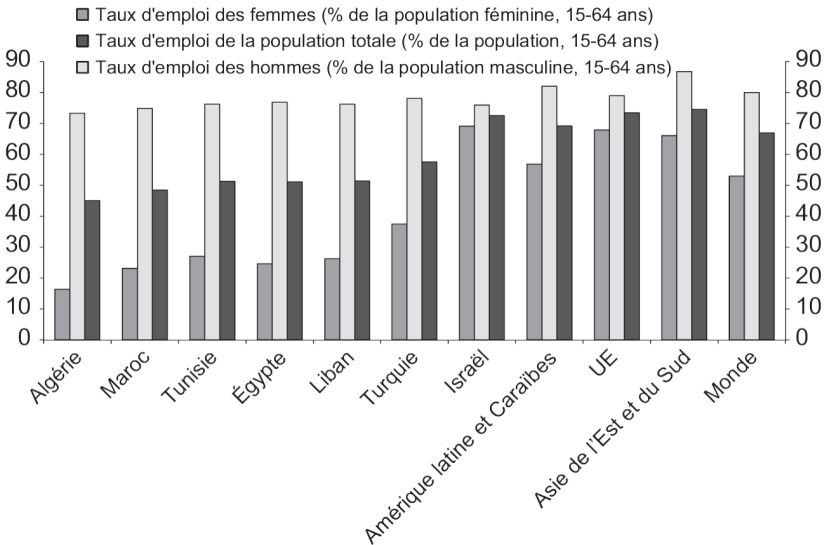


Source : WDI, Banque mondiale.

Ce faible taux d'emploi matérialise également un niveau de chômage élevé (10 % en moyenne) avec de larges disparités nationales allant de 3,9 % en Israël à 15,4 % en Tunisie. Ces chiffres masquent un halo du chômage souvent beaucoup plus important. Malgré les larges investissements consacrés à l'éducation depuis plusieurs décennies, qui ont permis d'accroître les taux de scolarisation et le nombre de diplômés du secondaire, et donc la part de jeunes qualifiés, la tranche d'âge la plus touchée par le chômage demeure les 15-24 ans. Avec des taux de chômage des jeunes allant jusqu'à représenter 35 % de la population active en Tunisie et en Égypte (cf. graphique 7), ils illustrent la difficulté de la jeunesse dans la région Sud et Est méditerranéenne à s'insérer dans l'activité économique et traduisent l'inadéquation entre l'offre et la demande de travail. Alors que la région est dans une phase démographique où elle devrait bénéficier du dividende démographique lié à l'augmentation de la population en âge de travailler par rapport à la part de personnes dépendantes (les moins de 14 ans et les plus de 64 ans), l'incapacité des économies à générer des emplois se traduit par un nombre élevé de jeunes inactifs, devenu une source d'instabilité politique et économique.

60

Graphique 7
Participation à l'emploi, 2018



Source : WDI, Banque mondiale.

Outre le faible taux d'emploi, la prééminence du secteur public dans les emplois constitue également un problème dans la plupart des pays

(à l'exception de la Turquie et d'Israël). Les tensions sociales ont conduit les gouvernements à utiliser la fonction publique et les entreprises publiques comme des « employeurs de dernier recours ». Cette politique, si elle a sa logique en terme social, se traduit par un poids important de la masse salariale dans les dépenses publiques et contribue aux déséquilibres budgétaires précités. Elle est toutefois contre-productive à moyen-long terme pour le développement de l'emploi privé en réduisant les marges de manœuvre budgétaires pour financer les infrastructures publiques favorables à l'essor du secteur privé et en générant des distorsions sur le marché de l'emploi : salaires privés tirés à la hausse par les grilles salariales de la fonction publique nuisant à la compétitivité économique, attrait des jeunes pour les formations permettant d'intégrer la fonction publique, etc.

CONCLUSION

Ce tour d'horizon historique et transversal de la situation macro-économique des PSEM fait donc apparaître simultanément des trajectoires spécifiques à chacun des pays fruits des choix de politique économique et des compromis socioéconomiques nationaux, un contexte quasi généralisé de dégradation des grands équilibres macro-économiques et quelques défis communs à l'ensemble des pays de la région. Ce contexte général, déséquilibré et donc non pérenne, préfigure des changements majeurs. La nature de la relation politique entre les PSEM, d'une part, et le rivage Nord de la Méditerranée, et donc l'UE, d'autre part, qu'elle soit aidante ou vecteur de blocages, jouera un rôle clé dans la résorption (ou non) des tensions économiques qui sont en train de s'accumuler. Les systèmes financiers de la région en seront impactés.

61

BIBLIOGRAPHIE

- ALCIDICI C. (2019), « *Labour Supply, Education and Migration in South Mediterranean Countries: Policy Challenges and Options* », EMNES, *Policy Paper*, n° 011.
- AYADI R., DABROWSKI M. et DE WULF L. (éd.) (2014), *Economic and Social Development of the Southern and Eastern Mediterranean Countries*, Springer.
- BANQUE MONDIALE (2017), *The Toll of War: the Economic and Social Consequences of the Conflict in Syria*.
- BELLOCQ F. X. et CAUPIN V. (2005), « Turquie : risque systémique bancaire et vulnérabilités macro-financières », AFD, *Document de travail*, n° 6.
- BRAUDEL F. (1993), *La Méditerranée et le monde méditerranéen à l'époque de Philippe II*, 9^e éd., Librairie générale française.
- FEMISE (Forum méditerranéen des instituts de sciences économiques) (2013), *Vers une nouvelle dynamique pour le maintien des équilibres économiques et sociaux*, Rapport EuroMed.
- FEMISE (2019), *Le secteur privé dans les pays méditerranéens : principaux dysfonctionnements et opportunités de l'entrepreneuriat social*, Rapport EuroMed.

GHOUFRANE A., HUGON P. et OULMANE N. (2016), « Transformations structurelles et institutionnelles des économies au sud de la Méditerranée », *Revue canadienne d'études du développement*.

HAUSMANN R., HWANG J. et RODRIK D. (2007), « What you Export Matters », *Journal of Economic Growth*, Springer.

KIREYEV A. P. *et al.* (2019), *Economic Integration in the Maghreb: an Untapped Source of Growth*, FMI.

MEZOUAGHI M. (2010), « La conversion inachevée des économies d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient au modèle exportateur : quels enseignements dans un contexte de crise ? », *Mondes en développement*, n° 150.

SIRÖEN J.-M. (2004), *La régionalisation de l'économie mondiale*, La Découverte.

ANNEXE

Tableau
Principaux agrégats macroéconomiques des PSEM, 2018

	Taux de croissance du PIB (en %)	PIB (en Md\$)	PIB par tête en ppa (en dollars)	Taux d'inflation (en %)	Taux de chômage (en %)	Solde budgétaire (en % du PIB)	Dettes publiques (en % du PIB)	Solde du compte courant (en % du PIB)
Algérie	1,4	174	13 624	4,3	11,7	-4,8	38	-9,6
Égypte	5,3	250	11 870	20,9	10,9	-9,4	93	-2,4
Israël	3,4	371	33 761	0,8	4,0	-3,3	61	-2,7
Liban	0,3	56	13 053	6,1	-	-11,0	151	-25,6
Libye	17,9	41	10 194	9,3	-	-23,6	-	-2,2
Maroc	3,0	119	7 936	1,9	9,8	-3,7	65	-5,4
Tunisie	2,5	40	11 005	7,3	15,4	-4,6	77	-11,1
Turquie	2,8	771	24 920	16,3	11,0	-3,1	30	-3,5

Source : World Economic Outlook database, FMI, octobre 2019.

